



Message à l'attention des habitants de la commune de Vulruz au sujet des mesures prises afin de réduire les risques de transmission du coronavirus

Recommandations générales

- Lavez-vous régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec un désinfectant pour les mains.
- Si vous devez tousser ou éternuer, tenez un mouchoir devant votre bouche et votre nez. Après usage, jetez-le dans une poubelle et lavez-vous soigneusement les mains avec de l'eau et du savon.
- Evitez de mettre en danger les personnes qui sont à risque accru.
- Éviter les contacts proches.

En cas d'apparition de symptômes.

Si vous avez la toux, des difficultés respiratoires ou de la fièvre, restez chez vous. N'allez plus dans les espaces publics. Contactez immédiatement - par téléphone d'abord - votre médecin ou une institution de santé. Signalez que vous êtes une personne avec des facteurs de risque et que vous présentez des symptômes.

Nous remercions chacun d'être attentif à ces recommandations pour une lutte efficace contre ce virus.

Les communes sont invitées à coordonner les stratégies et à répondre aux besoins en organisant les mesures nécessaires. Dès lors, le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

- **Ecole**

Pour toutes les informations liées à l'école, veuillez consulter le site <http://salesvulruz.friweb.ch>. Les instructions inhérentes à la fermeture des écoles dès ce 16 mars ont été données par toutes les directions des établissements. Pour les parents qui n'ont aucune solution de garde, la commune peut vous mettre en contact avec les volontaires qui se seront au préalable annoncés auprès de l'administration communale.

Le Conseil communal a décidé également, dans ce contexte, de ne pas favoriser la garde des élèves par un tournus de parents, ce qui va, en l'occurrence, à l'encontre de toutes les directives reçues. Il n'y aura donc aucun formulaire édité dans ce sens par la commune de Vulruz.

- **Aide aux personnes en quarantaine et/ou à risque**

Les personnes en quarantaine et/ou à risque ont la possibilité de se faire livrer devant leur porte des aliments de première nécessité sur demande téléphonique ou par courriel à l'administration communale.

- **Annnonce des personnes qui se mettent à disposition**

Les personnes qui souhaitent se mettre à disposition pour aider les habitants qui ont besoin de soutien logistique (voir ci-dessus) peuvent s'annoncer au secrétariat communal.

Nous remercions d'ores et déjà les personnes qui se sont annoncées spontanément.

- Fermeture des guichets de l'administration communale

Par mesure de précaution et jusqu'à nouvel avis, le guichet de l'administration communale de Vaulruz sera ouvert à la population uniquement en cas d'absolue nécessité et seulement sur rendez-vous téléphonique (026 912 91 25), ou contact par mail (commune@vaulruz.ch). Dans la mesure du possible, les documents administratifs seront envoyés par courrier ou par mail.

Par ailleurs, l'organisation de l'assemblée communale prévue le 13 mai prochain est reportée à une date ultérieure.

Le Conseil communal suit de très près l'évolution de la situation et continuera de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la meilleure gestion possible de cette situation exceptionnelle.

Le Conseil communal

Coordonnées utiles

Administration communale

026 912 91 25 – commune@vaulruz.ch – www.vaulruz.ch

Hotline

084 026 1700 (*Les prestations de la hotline sont étendues à toute la population fribourgeoise qui a besoin d'informations sur le coronavirus de 8h - 20h*)

Office fédéral de la santé publique

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home.html> (sous l'onglet « Nouveau coronavirus : la Confédération renforce ses mesures »)

Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS)

<https://www.fr.ch/dsas/sante/prevention-et-promotion/informations-actuelles-sur-le-nouveau-coronavirus>

Cercle scolaire

<http://salesvaulruz.friweb.ch>

Service de Puériculture

Afin de respecter les recommandations de l'OFSP concernant le coronavirus, l'équipe de puériculture de la Broye, de la Gruyère et de Sarine-Campagne suspend, jusqu'à nouvel avis, toutes les consultations dans les centres de puériculture ainsi que dans toutes les communes concernées.

Cependant, les puéricultrices restent à disposition pour soutenir les familles et proposent des consultations individuelles par téléphone.

D'autre part et afin de garder le contact avec les familles, la permanence téléphonique reste inchangée, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 16h00 à 18h00 au numéro unique 026/347.38.83.

Nous vous remercions de votre compréhension.